

DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

COMMUNE D'AGOS -VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

3 avril 2017

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le vingt trois mars deux mille dix sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Votants : 11
11		

**Présents :**

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -

M<sup>me</sup> MOURET Simone - Messieurs BATTISTON Patrick - LACRAMPE Alain, Adjoints -

M<sup>mes</sup> GALCERA Valérie - LANCIEN Catherine - Messieurs SASSUS Lucien - MAYSTRE Yves ASELMAYER Yves - VERGE Didier - SOUTRIC Pierre

**Procuration :** M. SOUTRIC Pierre à ABBADIE Jean-Marc

**Secrétaire de séance :** Mme MOURET Simone

---

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

**2017/35 – Compte de gestion 2016 – Budget principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ABBADIE Jean-Marc,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié

conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

## **2017/36 – Compte administratif 2016 – Budget principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame MOURET Simone,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par ABBADIE Jean-Marc après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		10 281.85		134 854.92		145 136.77
Opérations exercice	163 311.45	109 117.69	373 533.94	461 284.58	536 845.39	570 402.27
Total	163 311.45	119 399.54	373 533.94	596 139.50	536 845.39	715 539.04
Résultat de clôture	43 911.91			222 605.56		178 693.65
Restes à réaliser		38 244.00				38 244.00
Total cumulé	43 911.91	38 244.00		222 605.56		216 937.65
Résultat définitif	5 667.91			222 605.56		216 937.65

## **2017/37 – Affectation des résultats 2016 – Budget principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M.ABBADIE Jean-Marc

Après avoir entendu l'exposé du compte administratif du Budget principal,

Prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

### **1°) SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat déficitaire de l'exercice 2016	54 193.76 €
Excédent cumulé au 31/12/2015	10 281.85 €
déficit cumulé à reprendre au compte 001 ex 2017	43 911.91 €
Restes à réaliser en dépenses	
Restes à réaliser en recettes	38 244.00 €
déficit cumulé avec restes à réaliser	5 667.91 €

### **2°) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'exercice 2016	87 750.00 €
Excédent cumulé au 31/12/2015	134 854.92 €
Après affectation en 2016 des résultats de 2015	
Excédent cumulé à affecter	222 605.56 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement  
Comprenant les restes à réaliser..... 5 667.91 €
-

Supplément disponible.....	
b) Affectation libre en réserve d'investissement.....	
Supplément disponible.....	
c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement.....	

### **Inscription au budget 2017**

Total à inscrire au 001 en recettes.....	
Total à inscrire au 001 en dépenses.....	43 911.91 €
Total à inscrire au compte 1068 en recettes..... (un titre de recettes sera établi pour ce montant)	5 667.91 €
Total à inscrire au 002 en recettes.....	216 937.65 €
Total à inscrire au 002 en dépenses.....	
Restes à réaliser à inscrire en invest. Dépenses.....	
Restes à réaliser à inscrire en invest. Recettes.....	

### **2017/38 – Compte de Gestion 2016 – Budget Eau et Assainissement**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ABBADIE Jean-Marc,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

### **2017/39 – Compte administratif 2016 – Budget Eau et Assainissement**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MOURET Simone,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par ABBADIE Jean-Marc après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

I. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		94 299.10		19 077.65		113 376.75
Opérations exercice	37 041.34	37 964.59	99 059.10	65 384.62	136 100.44	103 349.21
<b>Total</b>	<b>37 041.34</b>	<b>132 263.69</b>	<b>99 059.10</b>	<b>84 462.27</b>	<b>136 100.44</b>	<b>216 725.96</b>
Résultat de clôture		95 222.35	14 596.83			80 625.52
Restes à réaliser		11 795.00				11 795.00
<b>Total cumulé</b>		<b>107 017.35</b>	<b>14 596.83</b>			<b>92 420.52</b>
Résultat définitif		107 017.35	14 596.83			92 420.52

## **2017/40 – Affectation des résultats 2016 – Budget Eau et Assainissement**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. ABBADIE Jean-Marc

Après avoir entendu l'exposé du compte administratif du Budget Eau et Assainissement,

Prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

### **1°) SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat excédentaire de l'exercice 2016	923.25 €
Excédent cumulé au 31/12/2015	94 299.10 €
Excédent cumulé à reprendre au compte 001 ex 2017	95 222.35 €
Restes à réaliser en dépenses	
Restes à réaliser en recettes	11 795.00 €
Excédent cumulé avec restes à réaliser	107 017.35 €

### **2°) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat déficitaire de l'exercice 2016	33 674.48 €
Excédent cumulé au 31/12/2015	19 077.65 €
Après affectation en 2016 des résultats de 2015	
déficit cumulé à affecter	14 596.83€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement  
Comprenant les restes à réaliser..... 0.00 €
- Supplément disponible.....
- b) Affectation libre en réserve d'investissement.....
- Supplément disponible.....
- c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement.....

### **Inscription au budget 2017**

Total à inscrire au 001 en recettes.....	95 222.35 €
Total à inscrire au 001 en dépenses.....	
Total à inscrire au compte 1068 en recettes.....	
(un titre de recettes sera établi pour ce montant)	
Total à inscrire au 002 en recettes.....	

Total à inscrire au 002 en dépenses.....	14 596.83 €
Restes à réaliser à inscrire en invest. Dépenses.....	
Restes à réaliser à inscrire en invest. Recettes.....	11 795.00 €

## **2017/41 – Compte de Gestion 2016 – Budget Lotissement de Poume**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ABBADIE Jean-Marc

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

## **2017/42 – Compte administratif 2016 – Budget Lotissement de Poume**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MOURET Simone,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par ABBADIE Jean-Marc après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	1 263.08		557.13		1 820.21	
Total	1 263.08		557.13		1 820.21	
Résultat de clôture	1 263.08		557.13		1 820.21	
Restes à réaliser						
Total cumulé	1 263.08		557.13		1 820.21	
Résultat définitif	1 263.08		557.13		1 820.21	

## **2017/43 – Affectation des résultats 2016 – Budget Lotissement de Poume**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. ABBADIE Jean-Marc

Après avoir entendu l'exposé du compte administratif du Budget Lotissement de Poume,

Prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

1°) **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat déficitaire de l'exercice 2016	4 990.42 €
déficit cumulé au 31/12/2015	144 964.39 €
déficit cumulé à reprendre au compte 001 ex 2017	149 954.81 €
Restes à réaliser en dépenses	
Restes à réaliser en recettes	
Excédent ou déficit cumulé avec restes à réaliser	

2°) **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'exercice 2016	52 363.92 €
Excédent ou déficit cumulé au 31/12/2015	
Après affectation en 2016 des résultats de 2015	
Excédent cumulé à affecter	52 363.92 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- |   |             |
|---|-------------|
| a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement  | 52 363.92 € |
| Comprenant les restes à réaliser.....                           |             |
| Supplément disponible.....                                      | _____       |
| b) Affectation libre en réserve d'investissement.....           |             |
| Supplément disponible.....                                      | _____       |
| c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement..... |             |

**Inscription au budget 2017**

Total à inscrire au 001 en recettes.....	
Total à inscrire au 001 en dépenses.....	149 954.81 €
Total à inscrire au compte 1068 en recettes.....	52 363.92 €
(un titre de recettes sera établi pour ce montant)	
Total à inscrire au 002 en recettes.....	
Total à inscrire au 002 en dépenses.....	
Restes à réaliser à inscrire en invest. Dépenses.....	
Restes à réaliser à inscrire en invest. Recettes.....	

**2017/44 – Avenant n° 1 – Contrat de prestation de service d'entretien du système d'alimentation d'eau potable**

Après lecture par Monsieur le Maire de l'avenant n°1 faisant apparaitre un gain pour la Commune de 4000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cet avenant.

**2017/45 – Demande de subvention auprès de la Réserve Parlementaire**

Dans le cadre des travaux sur le presbytère et la place du village (gloriette), Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal sa volonté de déposer un dossier auprès du Sénateur François FORTASSIN (Réserve Parlementaire).

- Réhabilitation du presbytère : Coût prévisionnel : 63 292 € HT
- Réalisation square (gloriette) : Coût Prévisionnel : 7 000 € HT

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette demande d'aide sur la Réserve Parlementaire.

## **2017/46 – Demande d'autorisation du passage et de l'arrêt du rallye ENIT 2017**

Après lecture par Monsieur le Maire du dossier de demande d'autorisation et à l'unanimité, l'accord est donné à cette manifestation. La Commune sera déchargée de toute responsabilité.

## **2017/47 – Dossier Bail Commune / M. Borges**

Après présentation de la réunion tenue à TARBES (Maison de l'Avocat), en présence pour la Commune de Maître CAMBOT, avocat, MM. LACOSTE Stéphanie, RAUST Emilie, ABADIE Bruno, représentant la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves, M. BATTISTON Patrick, adjoint et ABBADIE Jean-Marc, Maire d'AGOS-VIDALOS, Maître SOULIE, avocat de M. BORGES.

Suite aux exposés des deux parties, il a été demandé à la Commune de redemander l'évaluation aux Domaines.

Monsieur BORGES souhaitant acheter à 4 € H.T et la Commune vendant à 12 € H.T., le Directeur de la C.C.P.V.G. a donné le prix pratiqué sur les Communes de Pierrefitte-Nestalas et Soulom, soit 10 € H.T.

Lecture du courrier adressé à Maître CAMBOT a été faite au Conseil Municipal pour approbation à l'unanimité.

## **2017/48 – Constitution du Bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai 2017**

(Voir planning ci-joint).

Les panneaux d'affichage seront mis en place comme demandé par la Préfecture.

## **2017/49 – Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, décide d'allouer pour l'année 2017, les subventions suivantes :

Association Géopatrimoine Pyrénées	100
Association Cyclo sportive	200
Basket club du Lavedan	100
FNACA	120
Foyer Rural	2400
AS Hautes-Pyrénées Ski Alpin	100
Société de Chasse du Pibeste	200
Coopérative scolaire	1300
Tennis Club	150
Aquarelle	50

Actival	20
La montagne enchantée	100
Lycée Argelès-Gazost	50
Octobre rose	80
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget 2017.

## **Questions diverses**

- Information PLUi non transférée à la C.C.P.V.G.
- Travaux gouttières – toits Mairie et Pibeste, gare de départ
- Préparation et distribution des cartes électorales

## Feuille de clôture du conseil municipal du 3 avril 2017

2017/35 – Compte de gestion 2016 – Budget principal

2017/36 – Compte administratif 2016 – Budget principal

2017/37 – Affectation des résultats 2016 – Budget principal

2017/38 – Compte de Gestion 2016 – Budget Eau et Assainissement

2017/39 – Compte administratif 2016 – Budget Eau et Assainissement

2017/40 – Affectation des résultats 2016 – Budget Eau et Assainissement

2017/41 – Compte de Gestion 2016 – Budget Lotissement de Poume

2017/42 – Compte administratif 2016 – Budget Lotissement de Poume

2017/43 – Affectation des résultats 2016 – Budget Lotissement de Poume

2017/44 – Avenant n° 1 – Contrat de prestation de service d'entretien du système d'alimentation d'eau potable

2017/45 – Demande de subvention auprès de la Réserve Parlementaire

2017/46 – Demande d'autorisation du passage et de l'arrêt du rallye ENIT 2017

2017/47 – Dossier Bail Commune / M. Borges

2017/48 – Constitution du Bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai 2017

2017/49 – Subventions aux associations



<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>SASSUS Lucien</i>	<i>GALCERA Valérie</i>
<i>VERGE Didier</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i> <i>Procuration à J.M.</i> <i>ABBADIE</i>	